



Comité social d'administration de réseau Marine

17 juin 2025

Déclaration liminaire

Amiral, Mesdames, Messieurs,

Ce CSA R délocalisé à Cherbourg donne la parole aux personnels civils de la Marine, en cette ouverture de séance cette déclaration liminaire vise à porter la voix du personnel civil de la Marine nationale, qui fait face à un certain nombre de difficultés persistantes, trop souvent ignorées ou sous-estimées.

« Attractivité, fidélisation, engagement restent des vœux pieux lorsque la réalité vécue par les agents relève plutôt de perspectives de carrière peu stimulantes, d'une infime reconnaissance du travail accompli, d'une érosion du pouvoir d'achat.

L'UNSA Défense invite les autorités civiles et militaires du ministère des armées à se donner les moyens de leurs ambitions.

L'UNSA Défense reste à l'écoute des agents civils de la Marine nationale et continue sans relâche à porter les préoccupations légitimes des apprentis, des contractuels, des fonctionnaires, des ouvriers de l'État.

L'UNSA Défense s'interroge sur le peu de postes proposés aux cadres A au sein de la Marine, les parcours professionnels ne sont guère attractifs, les ICD et attachés sont désormais recrutés à des niveaux de diplômes BAC+ 5, et pourtant la majorité des postes d'encadrement supérieur sont réservés à des officiers.

L'UNSA Défense sera vigilante concernant la lettre portant le timbre n° 3746-2025/ARM/DPM/EFF/NP du 14 mai 2025, celle-ci mettant en évidence les conséquences de la fin du recrutement de personnel civil catégorie A au sein de la Marine en 2025.

L'UNSA Défense demande des réponses sur la réforme ADP PC, l'expérimentation mise en place sur le périmètre brestois permet-elle à la Marine de se positionner sur la faisabilité de cette manœuvre concernant l'ensemble du personnel civil de la Marine ? Nul besoin de rappeler l'importance d'une gestion de proximité efficace, les agents ne doivent pas rester sans réponse face à leurs interrogations légitimes, concernant leurs carrières, leurs salaires...

Depuis notre dernière assemblée, rien n'a changé concernant les personnels de catégorie C, **L'UNSA Défense** considère que cette population est malmenée, oubliée des différentes mesures catégorielles. Les chevilles ouvrières de notre ministère ressentent beaucoup d'injustice à travailler dans l'ombre avec sérieux et abnégation alors que d'autres catégories de personnels sont récompensées et fidélisées car pouvant voguer facilement vers d'autres cieux, que se passerait-il si les catégories C cessaient de ramer, le navire avancerait-il tout de même ?





L'UNSA Défense souhaite savoir si la Marine a élaboré un parcours professionnel pour les Agents Sous Contrat CÉDIés, comme stipulé dans la note de la DRH-MD ?

Depuis plusieurs instances l'UNSA Défense demande à DPM d'interroger la DAJ concernant la prime de responsabilité des agents APB, une réponse précise peut-elle être donnée ?

L'UNSA Défense espère que l'année 2025 verra l'aboutissement du chantier « primes IMOMA ».

L'UNSA Défense regrette un dialogue social souvent formel, parfois réduit à une simple information descendante.

Nous appelons à un dialogue véritablement constructif, qui prenne en compte les remontées du terrain, les propositions des représentants du personnel, et respecte les prérogatives des instances, notamment concernant la mise à jour des règlements intérieurs, et ce même si le nouvel accord cadre ARTT se fait attendre...

Les mois passent, les instances se succèdent mais les déceptions et les revendications des personnels civils de la Marine restent les mêmes :

L'UNSA Défense porte les propositions suivantes pour améliorer la condition des personnels civils des armées servant au sein de la Marine:

- dégel du point d'indice,
- étirement des grilles indiciaires,
- modification des modes de calcul des ratios pro/pro devenus inadaptés,
- intégration des primes dans le calcul de la pension,
- versement de la GIPA,
- fin du retrait des 10% de salaire en cas de maladie,
- action déterminée des autorités contre le fonctionnaire bashing dans les médias et mise en valeur de la fonction publique afin d'accroître attractivité et fidélisation. »

L'UNSA Défense tient à rappeler que les personnels civils de la Marine nationale sont un maillon indispensable du fonctionnement de la Défense. Ils méritent une reconnaissance réelle, traduite par des moyens humains, matériels et statutaires à la hauteur de leur engagement.

Nous attendons aujourd'hui des réponses concrètes, un calendrier d'actions, et une volonté politique affirmée.

Merci de votre attention.

